



CONSEIL MUNICIPAL : COMPTE-RENDU SOMMAIRE Séance du Lundi 13 janvier 2020

Le Conseil Municipal, de la commune d'Hérouville-en-Vexin, s'est réuni en Mairie,

Le Lundi 13 janvier 2020 à 20 Heures 30 Min

En séance ordinaire et publique, sous la présidence de **Monsieur Eric BAERT, Maire.**

Etaient présents : M. BAERT, M. BARDOUIL, Mme CAPRON, M. CHAUVIN, Mme COLLAS, M. COUBRICHE, Mme GOMBERT, M. LEBECQ, M. LECOMTE, M. LE LAY, M. PIERRAT, Mme RENAUD.

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Mme TRANZER-HUGO.

Absents : M. CHANTEPIE, M. DESCAMPS.

A été élue secrétaire : Mme CAPRON.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2020 à l'ensemble de l'équipe municipale.

Approbation du compte-rendu municipal du 09 décembre 2019.

Ce compte-rendu municipal sera diffusé sous réserve de son approbation au prochain Conseil Municipal.

1/ CHATS ERRANTS.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une campagne de stérilisation et d'identification des chats errants a été mise en place par la commune, au vu de la prolifération de ces animaux, notamment rue des Fichets.

Ces chats seront capturés par l'Association de protection animale : Les Chachous de Chacha, avec qui, la commune a établi une convention de partenariat. Ensuite, ils procéderont à leur identification puis à leur stérilisation et seront enfin relâchés dans les mêmes lieux.

Cette démarche est en association avec la Fondation Brigitte Bardot, qui finance en totalité les actes effectués par la clinique vétérinaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Approuve les moyens mis en place par la commune pour palier à la prolifération des chats errants dans notre village.

2/ STATUTS SMDEGTVO.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du souhait du Comité syndical du SMDEGTVO en date du 25 novembre 2019 de modifier les statuts.

Monsieur le Maire donne lecture à l'Assemblée des statuts modifiés du syndicat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Décide :

- D'approuver les statuts proposés ;
- Le syndicat se dote d'activités complémentaires telle que la coordination de groupements de commandes ;
- La durée du syndicat est illimitée ;
- Le siège du syndicat est fixé au Campus du Conseil Départemental du Val d'Oise, 2 avenue du parc, CS 20201 Cergy, 95032 CERGY-PONTOISE Cedex ;
- Le comité syndical sera constitué de délégués titulaires et de délégués suppléants selon les modalités suivantes :
 - 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant par commune (ou collectivité) de moins de 10.000 habitants,
 - 2 délégués titulaires et 2 délégués suppléants par commune (ou collectivité) à partir de 10.001 habitants ;
- Des recettes supplémentaires sont possibles ;
- Les fonctions du Receveur sont confiées à la Trésorerie Cergy Collectivités.

3/ QUESTIONS DIVERSES.

- **Urbanisme** : Suite aux changements de décisions vis-à-vis de l'instruction des dossiers d'urbanisme, la commune continue son travail en collaboration avec le pôle urbanisme à Ennery.
- **Vœux du Maire** : Samedi 18 janvier 2020 à 11h30 à la salle des fêtes.
- **Loto** : Samedi 1^{er} février 2020 à 19h45.
- **Repas des anciens** : Dimanche 2 février 2020 à 12h30.
- **Eglise Livilliers** : Réouverture de l'Eglise Saint Fiacre de Livilliers le samedi 1^{er} février 2020 à 11h00.
- **Elections municipales** : Dimanche 15 et 22 mars 2020.
- **Date du prochain Conseil Municipal** : Lundi 24 février 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45 Heures.

Le Maire,
Eric BAERT

